

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20358**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Psychologie Gérontologique Normale et Pathologique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références :	Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Examen clinique, psychologique et neuropsychologique en gérontologie (aide au diagnostic et à l'établissement d'actions thérapeutiques et de prévention).

- Accompagnement, aide à l'adaptation des personnes âgées entrant en institution
 - Activités pratiques dans le cadre de la remédiation cognitive, de l'adaptation sociale et de la préservation de l'autonomie.
 - Conseil et participation à l'élaboration d'initiatives pour l'amélioration de la vie des âgés dans les institutions (ateliers thérapeutiques, animation quotidiennes, aménagement de l'espace,...)
 - Animation de groupes de soutien aux familles affectées par des pathologies du vieillissement et des pertes d'autonomie de leurs proches
 - Soutien du personnel soignant à travers des actions de formation et animation de groupes de parole et d'analyse de la pratique professionnelle
 - Participation à la qualité de l'interface entre les différents soignants, responsables, résidents et familles
- Maitrise des connaissances théoriques fondamentales dans le domaine de la psychologie du vieillissement, des processus du vieillissement normal et pathologique (aspects biologiques, neuropsychologiques, cognitifs, affectifs et relationnels, psychopathologiques)
- Capacité à effectuer un examen psychologique, en utilisant des méthodes d'analyse dans une optique thérapeutique et/ou préventive auprès des personnes âgées (aspects cognitifs, neuropsychologiques, cliniques, psychosociaux...)
 - Capacité à effectuer une analyse de demande d'intervention auprès des personnes âgées en institutions (comportements liés à la dépression, à la démence, ...), capacité à effectuer un entretien psychologique (approche globale et historique des difficultés) et capacité à initier des interventions en utilisant des techniques de remédiation cognitive, sociale et de préservation de l'autonomie.
 - Connaissance de la pertinence des différents types de traitement selon les maladies (syndromes démentiels) et leurs symptômes
 - Capacités à travailler dans différents domaines (hôpitaux, institutions pour personnes âgées, travail à domicile, secteur territorial, milieu associatif)
 - Capacité à intervenir auprès des aidants ou proches familiaux : les accompagner dans leur souffrance et leurs questionnements (aide psychologique à travers des animations de groupes de soutien aux familles affectées par des pathologies du vieillissement et des pertes d'autonomie, conseils...) notamment dans les cas de pathologies lourdes telles que les démences dégénératives.
 - Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
 - Capacité à concevoir des actions de formation et d'intervention auprès des soignants et responsables en institution (notamment soutien du personnel soignant à travers des actions de formation, d'animation de groupes de parole et d'analyse de la pratique professionnelle) et capacité à mettre en place des procédures d'évaluation et de suivi de ces interventions
 - Capacité à se maintenir en situation d'auto-formation : suivi actualisé et critique des connaissances, formations complémentaires dans diverses techniques d'intervention (thérapies non médicamenteuses, expertise...)
 - Capacité à se maintenir dans une démarche de réflexion éthique concernant les grands enjeux de la profession.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces psychologues exercent auprès de personnes âgées présentant des difficultés ou troubles psychopathologiques et/ou somatiques (aiguës ou chroniques) ainsi qu'auprès de leurs proches

Les secteurs d'activités envisagés sont nombreux et concernent le secteur de la prise en charge sociale et psychologique des personnes âgées : Hôpitaux, Maisons de retraite publiques ou privées, EHPAD (Etablissement hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes),

organismes territoriaux tels que les Centres communaux d'action sociale, organismes de maintien à domicile, organismes de formation du secteur santé

Psychologue, Psychogérontologue, Psychologue conseil dans le domaine du vieillissement, Formateur, Responsable d'établissement pour personnes âgées

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

Réglementation d'activités :

Le diplôme accorde le titre de Psychologue aux étudiants titulaires d'une licence de psychologie et d'une première année de Master comportant des éléments approfondis de psychogérontologie, conformément à la loi n°85-872, du 25 juillet 1985, modifiée par le décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et à l'arrêté du 19 mai 2006.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le M2 est ouvert aux étudiants ayant validé un M1 de psychologie, soit en formation initiale, soit par la VAE ou VAP. Il repose sur : (1) un tronc commun d'enseignements aux quatre spécialités professionnelles de psychologie, visant une connaissance approfondie de l'exercice du métier de psychologue (identification des contraintes institutionnelles), la capacité à optimiser les futures conditions d'insertion professionnelle des étudiants, la sensibilisation à l'organisation professionnelle de la discipline, et la maîtrise validée de l'anglais ; (2) un stage qualifiant d'une durée minimale de 500 heures et (3) une formation plus spécialisée dans la spécialité professionnelles de Psychologie gérontologique. Le M2 s'effectue en 2 semestres

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 5 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

OVE Université de Tours

Autres sources d'information :

Université de Tours

Lieu(x) de certification :

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire (37) [Tours]

Université de Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Tours

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277